Mise à disposition de poules à des foyers volontaires

Sitom Sud Rhone

Auteur :

262 Rue Barthélemy Thimonier (zac de Sacuny)
69530 Brignais
Voir le site internet
Karine Aguillaume
kaguillaume@sitom-sudrhone.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre du programme de prévention des déchets engagé depuis juin 2009, le SITOM Sud Rhône a mis en place une opération de mise à disposition de poules à des foyers volontaires sur deux communes du périmètre syndical en 2012.

Il s'agit d'une solution originale de valorisation de déchets alimentaires et fermentescibles, complémentaire aux actions de compostage (pour lesquelles l'intégration des restes de déchets alimentaires n'est pas conseillée) et à une moindre mesure de gaspillage alimentaire (gestion en aval des déchets alimentaires).

En ingérant près de 150 kg de déchets alimentaires sur une année, les poules peuvent largement concourir au détournement de ces déchets de la poubelle grise et donc à leur réduction.

L'intérêt de cette opération de communication sur la réduction des déchets réside aussi sur l'obtention d'œufs frais (près de 250 œufs par an et par poule) !

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduction de la production de déchets présentés à la collecte pour les foyers volontaires et mesure de cette quantification
- Économies sur le traitement des OMR pour le SITOM : près de 5 tonnes de déchets pourraient être détournées de la poubelle grise (participation de 23 foyers volontaires)
- Obtention d'œufs frais et naturels pour les foyers volontaires. Cette démarche peut amener les foyers volontaires à s'engager de façon continue sur une consommation locale et responsable portant sur d'autres produits alimentaires.
- Créer un événement ludique et convivial avec un possible essaimage des pratiques de réduction des déchets des habitants.

Résultats quantitatifs

- 48 poules mises à disposition en 2012 dont 11 foyers volontaires sur la commune de Montagny et 12 foyers volontaires sur la commune de Simandres
- Près de 70 participants au total pour les deux repas organisés par le SITOM Sud Rhône après la remise des poules
- D'après les premiers retours de cette expérimentation (moins de 3 mois), le nombre d'œufs est pratiquement de 1 par jour et par poule (bien que la période soit hivernale), et au total 1 seau de 10 litres de déchets est donné chaque semaine par chaque foyer aux gallinacés.

Résultats qualitatifs

- Satisfaction de tous les acteurs sur ce projet (élus du SITOM Sud Rhône et des communes, techniciens, foyers volontaires...)

MISE EN OEUVRE

Planning

Fin mars 2012

- Lancement de l'idée par le Président du SITOM Sud Rhône

Avril / Mai 2012

- Recherche d'expériences en la matière menées par d'autres structures
- Constitution d'une note sur le projet à l'attention des élus
- Réunion de travail avec les élus des communes « tests » suite à une sollicitation par courrier
- Définition des objectifs du projet et de ses modalités
- Répartition des missions de chacun.

Juillet / Octobre 2012

- Préparation d'un appel à candidature pour la recherche de foyers volontaires
- Conception, distribution des affiches et supports de communication (ex : tract inséré dans le bulletin municipal)
- Recueil des demandes des foyers volontaires
- Recherche des fournisseurs de poules sur le territoire syndical et à proximité
- Définition des dates de remises et organisation (horaire, lieu...)

Octobre / début Novembre 2012

- Préparation de la communication autour de l'événement (affiche, article presse...),
- Lancement de la communication sur la manifestation,
- Contacts avec les radios, la presse...
- Constitution d'une fiche conseil sur l'élevage de poules pour les foyers volontaires
- Élaboration de la convention de mise à disposition

8 et 9 Novembre 2012 : Jour J !

- Remise des poules (après achat auprès du fournisseur),
- Signature de la convention tripartite (foyers volontaires, SITOM Sud Rhône et mairies),
- Remise des documents de comptage aux foyers volontaires (nombre d'œufs et de bio-seaux)
- Repas convivial avec la participation des foyers volontaires autour d'une omelette !

A partir de Décembre 2012 :

- Suivi de la démarche auprès des foyers volontaires

Moyens humains

- Président du SITOM (10 h)
- Directrice (15 h)
- Chargé de communication (15 h)
- Chargé de la prévention des déchets (45 h)

Moyens financiers

- Impressions des flyers : 50 € HT (en interne)
- Achat de poules et remise d'équipements annexes (grain, bio-seau) : 520 € HT
- Recours à un traiteur pour les deux repas : 795 € HT

Moyens techniques

- Véhicule pour le transport des gallinacés.

Partenaires mobilisés

- Les communes de Simandres et de Montagny
- Élevage du Grand Buisson de Saint Maurice sur Dargoire
- Les radios locales, régionales et nationales
- La presse régionale et nationale

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action va être reconduite en 2013 sur deux autres communes du périmètre syndical.

Difficultés rencontrées

L'originalité de l'action tient au fait que les poules, comme d'autres animaux domestiques omnivores, sont des acteurs sur la réduction des déchets. Toutefois, la démarche n'est pas nouvelle, elle est remise au goût du jour avec un angle sympathique !

Recommandations éventuelles

Ce type d'action est adaptable sur d'autres territoires, principalement sur des communes avec une proportion élevée d'habitat pavillonnaire.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | COLLECTIVITES LOCALES | CAMPAGNE D'INFORMATION | OPERATION PILOTE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | BIODECHET

Dernière actualisation

Mars 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX
france-noelle.lefaucheux@ademe.fr
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes